

Zitierhinweis

Liberman, Gauthier: review of: Gauthier Liberman (ed.), Cynthia. Monobiblos de Sextus Properce, Huelva: Publicaciones de la Universidad de Huelva, 2020, in: Exemplaria Classica, 27 (2023), p. 197-203, DOI: <https://doi.org/10.33776/ec.v27.7978>, downloaded from Website



copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

«CONSENSUS CODICUM», «CONSENSUS EDITORUM», MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE DE L'EC DOTIQUE CLASSIQUE GÉNÉRALE ET PROPERTIENNE EN PARTICULIER*

Il fut un temps où, s'agissant de Properce, s'opposaient en deux camps irréconciliables éditeurs conservateurs et « innovateurs » sur fonds de partage géographique, Europe continentale et Royaume-Uni (bien entendu, des exceptions relativisaient cette division). Encore aujourd'hui certains conservateurs opposent aux innovateurs le « consensus codicum » comme « index ueritatis » absolu : le nombre garantit la vérité d'une leçon ; plus il y a de manuscrits, plus la leçon qu'ils transmettent est indubitable. On parlait et certains parlent encore d'« unanimité » des manuscrits, comme s'ils formaient un collège académique où l'unanimité serait d'autant plus précieuse et véridique qu'elle est difficilement atteinte. On pouvait savoir depuis longtemps et, croyons-nous, on reconnaît de plus en plus le caractère fallacieux de cet argument du nombre : une leçon fautive qui se trouve dans le manuscrit-source, archétype ou « paléotype »¹, risque de se retrouver dans tous les témoins dérivés de cette source. Alors la pluralité se réduit à l'unité et l'avis du collège des manuscrits se réduit à l'avis d'un seul : en ce cas, le conservatisme radical ne peut plus opposer à un critique contestant la vérité d'une leçon que le fait qu'elle est transmise². Il nous est reproché de briser le « consensus codicum » et le « consensus editorum »³. On nous avait déjà opposé le « consensus editorum » en incriminant notre rejet de leçons transmises acceptées par tous les éditeurs ou une majorité d'entre eux. Nous trouvons intéressant de nous voir

* I. Ciccarelli, « Il primo libro delle elegie di Propertio: il testo, la struttura, i temi e i protagonisti del discorso amoroso. Un approfondimento metodologico », *ExClass* 26, 2022, 195-208, à propos de G. LIBERMAN, *Cynthia. Monobiblos de Sextus Propertius*, Huelva Classical Monographs 12, Huelva: Publicaciones de la Universidad de Huelva, 2020, 401 pp., ISBN 978-84-18280-41-2.

¹ Sur cette distinction, voir G. Liberman, *Les préliminaires de la guerre, Prolegomènes à la lecture du premier livre de Thucydide*, Bordeaux 2017, 173.

² Voir la partie « méthodologique » de l'introduction de notre livre *Cynthia. Monobiblos de Sextus Propertius*, Huelva 2020, 34-58.

³ I. Ciccarelli, « Il primo libro delle elegie », 207, évoque « la sfiducia quasi sistematica nei confronti del *consensus codicum* e di congetture fondate su cui convergono gli editori più recenti ». Il y a là une contradiction, car le même homme ne saurait rejeter « presque systématiquement » à la fois le texte transmis et les conjectures censées recueillir le « consensus doctorum ». Nous sommes beaucoup moins radical que Ciccarelli elle-même, si nous en jugeons par ces lignes (197 n. 12) : « I criteri di una 'buona' congettura sono illustrati ed esemplificati da R. Tarrant, *Texts, Editors and Readers. Methods and Problems in Latin Textual Criticism*, Cambridge 2016, 72-8, che passa in rassegna esempi di congettura necessarie anche nel caso di un testo tradito non corrotto ». Il y a contradiction entre nécessité d'une conjecture et absence de corruption d'un texte. Mais ce que Tarrant dit et que, supposons-nous, Ciccarelli veut dire, c'est qu'il existe des corrections nécessaires de passages que ne signale aucune défectuosité flagrante de forme ou d'expression. Nous partageons cet avis.

aujourd'hui opposer ce même consensus au nom d'un rejet des conjectures adoptées par d'autres éditeurs. Si, s'agissant de Properce, ce consensus existait, il y aurait là un changement radical de l'ecdotique propertienne, que caractérisait la formule très célèbre « quot editores, tot Propertii » (Phillimore). Peut-être un jour (nous ne le souhaitons pas), lassés d'examiner sur de nouveaux frais les innombrables problèmes textuels de leur auteur, les commentateurs de Properce se rallieront-ils au texte d'une édition « de référence » et feront-ils valoir contre tout dissident la force du nombre des ralliés sincères ou de circonstance. Même si, comme nous l'avons nous-même relevé⁴, le conservatisme a, s'agissant de Properce, perdu de ses belles plumes, on est encore aujourd'hui loin d'un véritable consensus : le commentaire de P. Fedeli, R. Dimundo et I. Ciccarelli au livre IV⁵ énumère, pour ce seul livre (940 vers), quelque cent cinquante désaccords, d'une nature non indifférente, avec le texte de l'édition de S.J. Heyworth⁶, qui n'a pas peu contribué au changement de pied d'éditeurs de Properce naguère très conservateurs. Ces éditeurs nous opposaient l'argument d'autorité du « consensus codicum », en l'absence de variantes. Aujourd'hui, par un glissement digne de remarque, ils nous opposent, même lorsque nous rejetons une conjecture admise par quelques-uns, le « consensus editorum » : c'est encore et toujours un argument d'autorité. Même si ce consensus était universel, ce qui le légitimerait n'est pas cette universalité mais la justesse intrinsèque de l'avis sur lequel il y a consensus. On en revient toujours là : qu'une leçon soit transmise par un manuscrit ou par mille, qu'elle soit acceptée par un éditeur ou par dix, qu'une conjecture soit adoptée par un éditeur ou par vingt, la leçon transmise et la conjecture ne sont justes que par la vérité intrinsèque que le « Textkritiker » lui reconnaît au moyen d'un acte de jugement personnel et indépendant. Nous considérons que toute tentative de substituer à cette indépendance un principe d'autorité, susceptible d'être appliqué mécaniquement, est une forme d'autoritarisme qui sape les fondements de la science critique. La critique, κρίσις, consiste à juger, κρίνειν ; or le jugement est un acte individuel, personnel, qui doit être indépendant et s'accomplir au moyen de la réflexion rationnelle libre la plus profonde et la mieux informée possible. Nous ne faisons là qu'explicitement la célèbre formule d'inspiration bentléienne « res et ratio ipsa », plus souvent répétée que suivie et qu'il faut sans cesse opposer à la tentation toujours renaissante de substituer l'obéissance et l'automatisme à l'indépendance et à la pensée. Or le « consensus doctorum » ne pense pas et n'appelle pas à penser. Le respect obligé de ce consensus, qui, nous le constaterons, est lui-même instable, bloquerait le progrès quand la leçon (transmise ou conjecturale) sanctifiée par lui est douteuse et *a fortiori* quand elle est fautive. Il est également funeste d'imposer en son nom l'adoption d'une solution passable mais non absolument incontestable, car on finit ainsi par empêcher une solution meilleure d'être recherchée et, si cette solution est trouvée et qu'elle soit *la* solution, de s'imposer par ses mérites intrinsèques. Rien ne serait plus fâcheux que de rechercher un consensus factice pour pouvoir imposer des corrections en fait bancales.

⁴ *Monobiblos*, 12.

⁵ *Properzio. Elegie. Libro IV*, Nordhausen 2015, I, 135-40. Voir G. Liberman, « Commenter Properce, une affaire complexe et éminemment philologique », *ExClass* 21, 2017, 175-215.

⁶ Oxford Classical Texts, 2007.

Pour ce qui est de la pratique éditoriale, nous avons souvent, dans le prolongement du principe de liberté exposé ci-dessus et dans l'idée, peut-être optimiste, de laisser au lecteur la faculté de décider par lui-même, conservé des leçons transmises douteuses ou certainement corrompues et alors placées « inter cruces ». Nous concédons volontiers qu'ainsi nous ne facilitons pas la tâche du lecteur, mais nous n'avons pas édité un texte accompagné de traduction, auquel cas il est certainement préférable de limiter le plus possible le nombre des « cruces » et peut-être même de les bannir en acceptant des corrections « provisoires ». Ce que nous avons produit, c'est un texte accompagné d'un commentaire critique et notre but était que le lecteur mette texte et commentaire en interaction afin que lui-même puisse, au vu des arguments développés par nous, former son propre jugement dans des passages où nous ne croyions pas pouvoir parvenir à un degré de certitude ou de probabilité suffisant pour imposer une leçon conjecturale. Une conjecture qui nous vint à l'esprit en corrigeant les épreuves, *illa feros laqueis alligat una uiros* pour le texte transmis *illa feros animis alligat una uiros* (1.5.12), où nous n'avons pas utilisé les « cruces », nous plaît de plus en plus, mais nous n'avons pas cru bon de l'adopter parce qu'elle nous semblait alors plus incertaine qu'aujourd'hui, après une réflexion prolongée. Nous avons parfois contrevenu à ce qui, pour nous, n'était pas, de toute façon, un dogme inflexible, en adoptant des corrections indûment négligées ou nouvelles qui éclairent vivement un passage et dont nous voulions mettre en valeur l'intérêt. Nous revendiquons le droit de procéder ainsi, car nous ne croyons pas qu'il y ait une seule « bonne méthode », consistant en l'occurrence à rendre systématiquement le texte « readable » au moyen de conjectures « provisoires ». Nous ne considérons pas cette manière de faire comme illégitime, mais nous tenons à ce qu'un « Textkritiker » ait le droit de choisir, en fonction des cas, qui sont variés, entre des procédés différents sans être excommunié pour n'avoir pas sacrifié au principe unique de « readability » ou au « consensus editorum » réel ou proclamé. Illustrons en examinant quelques passages les dangers concrets de l'utilisation du « consensus editorum » comme argument d'autorité. Nous aurions mieux fait, plutôt que de mettre « inter cruces » la leçon des mss. « potiores » *ille uidere* (1.1.12, à propos de Milanion), de suivre Heyworth et Fedeli⁷ en empruntant à des témoins « recentiores » dont l'autorité est nulle et l'identité plus ou moins incertaine *ibat et hirsutas ille ferire feras*, que recommanderait Ovide, *ars amatoria*, 2.190, *saepe fera toruos cuspide fixit apros* : « a sostegno di *ibat et hirsutas ille ferire feras* si potrebbe aggiungere la ripresa ovidiana del nesso allitterante *ferire feras in fera fixit* »⁸. Cent autres éditeurs pourraient adopter *ille ferire* que nous ne cesserions pas de penser 1) que le raisonnement par lequel l'allitération *fera... fixit* corrobore *ferire feras* est circulaire, car il part, en réalité, du présupposé que *ferire feras* est la leçon originale ; 2) qu'Ovide, *fasti* 5.175-6, *in apros | audet et hirsutas comminus ire leas*, fournit un point de départ plus plausible pour la correction de *ibat et hirsutas ille uidere feras* chez Properce et que le *ferire* des « recentiores » est une correction tirée du passage de l'*ars* d'Ovide ; 3) qu'il n'est pas, au vu du degré d'incertitude de toute correction,

⁷ Properzio. *Elegie, Volume I, Libri I-II*, Torino 2021.

⁸ Voir Ciccarelli, « Il primo libro », 198.

y compris *ibat et hirsutas comminus ille*⁹ *feras* (Palmer), de mauvaise méthode de mettre « inter cruces » la séquence *ille uidere*. Nous l'avons dit¹⁰, *ille ferire* nous paraît « une cj. faible, dont l'attractivité est essentiellement 'paléographique' ». Cela étant, nous ne reprocherions nullement à Heyworth ou à Fedeli d'adopter, pour éviter les « cruces », cette conjecture, mais nous refusons d'admettre qu'il vaudrait mieux l'adopter parce qu'ils l'ont adoptée ou de la considérer comme plus plausible parce qu'elle est transmise par des « recentiores » et qu'elle a l'agrément de plus d'un éditeur ou commentateur.

Nous aurions également mieux fait, dans la célèbre « crux » *Aspice quos summittat humus †formosa† colores* (1.2.9), d'accepter la correction *non fossa* (Allen 1973), adoptée par Heyworth, ou *non culta* (« recentiores », Allen 1950), adoptée par Fedeli 2021 : « alle ragioni di ordine paleografico e contenutistico che fanno propendere per *non culta*, se ne aggiunge una di carattere stilistico: l'allitterazione (*culta colores*) fa dei fiori variopinti il mirabile ornamento prodotto naturalmente dalla terra incolta »¹¹. Si l'exploitation et l'exégèse de l'allitération *culta colores* ne nous paraissent pas incontestables, ce qui nous étonne le plus est la raison d'ordre paléographique par laquelle *non culta* serait plus plausible que *non fossa* comme correction de *formosa*, faute par anticipation due à l'occurrence de *formosius* au v. 11¹². *Humus non culta* pourrait bien ne pas être aussi approprié qu'il y paraît. S'agissant de fleurs qui ne sont pas des utilitaires tels que le travail de la terre aurait pu en produire¹³, l'opposition *culta / non culta humus* est-elle pertinente ? Tibulle, en son évocation des Champs Élysées, applique l'expression non aux roses mais à la *casia* : *fert casiam non culta seges* (= *culta humus*¹⁴) *totosque per agros | floret odoratis terra benigna rosis* (1.3.61-2). Le principe d'opposition entre production spontanée aux Champs Élysées et production par le travail dans ce monde-ci implique l'idée d'une culture de la *casia*, « aromatum genus »¹⁵, que confirme [Tibulle] 3.8.18 = 4.2.18, *cultor odoratae diues Arabs segetis*. Autre est le cas des roses tibulliennes, que la fertilité (*benigna*, « qui fait bien naître ») du sol des Champs fait éclore à profusion, et des *colores* propertiens. La vérité, croyons-nous, est que rien n'exclut chez Propertius un autre type de solution, tel que

⁹ M.A. Hardy, « Propertius 1.1: Old and New Solutions », *ExClass* 26, 2022, 21-32, spéc. 27-8 suggère *ipse*, qui semble effectivement plus pertinent que *ille*.

¹⁰ *Monobiblos*, 71.

¹¹ Voir Ciccarelli, « Il primo libro », 201.

¹² « L'espressione *oscula pressa* », explique Ciccarelli, « Il primo libro », 207, à propos de la correction par laquelle Alton, suivi par Heyworth et Fedeli 2021, substitue *osculaque innixus pressa dedi gradibus* à *osculaque impressis nixa dedi gradibus* (1.16.42), est « del tutto plausibile da un punto di vista paleografico e stilistico ». La notion de plausibilité paléographique d'un tour de phrase nous paraît problématique. Nous maintenons les réserves que nous avons formulées, *Monobiblos*, 244, sur cette correction très ingénieuse.

¹³ Voir Virgile, *Buc.* 4.29, *incultisque rubens pendebit sentibus uua*.

¹⁴ Voir L. Dissen, *Albii Tibulli carmina*, Göttingen 1835, II, 77.

¹⁵ Le *TLL* III 515.75 a tort de classer le passage de Tibulle dans la section « frutex floris odoriferi ». Dissen et R. Maltby, *Tibullus: Elegies*, Cambridge 2002, 203 sont de ceux qui voient juste. La justesse de leur avis est prouvée par Pindare, fr. 129.4-5 Maehler, φοινικορόδοις <δ'> ἐνὶ λειμῶνεσσι προάσιον αὐτῶν | καὶ λιβάνων σκιαρᾶν < >, la *casia* étant l'analogie du λίβανος.

dumosa (Suringar, Baehrens) ou encore *spinosa*¹⁶, qui offre, entre autres avantages, un point d'appui clair à la « parabole » responsable de la faute par anticipation. Là non plus, nous ne pouvons admettre qu'il soit de mauvaise méthode de n'adopter ni *non fossa* ni *non culta* ou que la présence de *non culta* dans des « recentiores » et son adoption par Fedeli 2021 rendent cette conjecture plus recommandable, même si nous nous réjouissons de constater que Fedeli renonce à défendre *formosa*, comme il faisait dans son commentaire de 1980¹⁷ et dans sa Teubneriana de 1984. Il fut un temps où l'on pouvait s'appuyer sur un « consensus editorum » pour conserver *formosa*...

On oppose à notre rejet du texte de Heyworth *ianua Patriciae uota Pudicitiae* (1.16.2), « a door dedicated to Patrician Chastity »¹⁸, où *Patriciae* est une correction et *uota* la leçon du ms. A (*nota* NA), le « concorde orientamento degli editori moderni, che risale alla correzione di Pasoli di *Tarpeiae* in *Patriciae* nel v. 2 » et le fait que *Patriciae* est « fondata su dati storici e topografici »¹⁹. Ces données seraient relatives à un « ara *Pudicitiae Patriciae*, che sorgeva nel foro Boario lungo il percorso dei cortei trionfali », mais 1) l'ara *Pudicitiae* explicitement attesté par les sources est l'autel de la *Pudicitia Plebeia*²⁰ et les « dati storici e topografici » relatifs à une chapelle de la *Pudicitia Patricia* au Forum Boarium sont controuvés, si l'on en croit une démonstration très brillante de G. Wissowa que nous conseillons de lire avant d'en critiquer les conclusions²¹; 2) il est, pensons-nous, légitime de s'étonner du fait que la porte d'une demeure privée soit *Patriciae uota Pudicitiae*; 3) le participe *uota*, qu'introduit l'adoption de la leçon d'un manuscrit peu sûr (A) et qui risque de n'être qu'un « Sonderfehler »²², n'est nulle part, à notre connaissance, utilisé dans le sens de *deuotus* = *deditus*. Ce sens de *deuotus* apparaît chez Ovide, *fasti* 1.6, à propos d'un homme (*officio... tibi deuoto*) et chez Tertullien, *de spectaculis* 10, à propos d'une divinité (*ludos*

¹⁶ Voir Properce 4.4.48, *tu cape spinosi (dumosi Richard Dawes !) rorida terga iugi*. W.R. Smyth, *Thesaurus criticus ad Propertii Sexti textum*, Leyde 1970, 4, enregistre *nemorosa* (Heinsius), *dumosa*, *muscosa* (Keil, Palmer), *morosa* (Housman), mais il omet la conjecture *fruticosa* de G. Saenger, recension de divers ouvrages sur Properce, Извѣстія историко-филологического института князя Безбородко въ Нѣжинѣ, 7, 1882, 5-6.

¹⁷ *Sesto Properzio, Il primo libro delle elegie*, Firenze 1980, 97 : « Properziana, invece, è la «iunctura» *humus formosa*, a torto ritenuta sospetta ».

¹⁸ S.J. Heyworth, *Cynthia, A Companion to the Text of Propertius*, Oxford 2007, 70-1 et 527.

¹⁹ Voir Ciccarelli, « Il primo libro », 204.

²⁰ Voir *Monobiblos*, 232 ; L. Richardson, jr., *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Baltimore-London 1992, 322.

²¹ *Gesammelte Abhandlungen zur römischen Religions- und Stadtgeschichte*, München 1904, 254-60. Son *Religion und Kultus der Römer*. München 1912², 333 n. 5, donne l'impression que Wissowa envisage de rapporter *templa Pudicitiae* de Properce 2.6.25 à la *Pudicitia Plebeia*, mais l'analyse détaillée contenue dans les *Abhandlungen* stipule que Properce ne paraît pas faire allusion à un monument précis. Les commentateurs de Properce ignorent le travail de Wissowa et prennent pour argent comptant le témoignage de Tite-Live 10.23, dont S. Oakley, *A Commentary on Livy Books VI-X, Volume IV, Book X*, Oxford 2005, 247-50, n'escamote pas les difficultés.

²² G. Meusel, *Curae Propertianae*, Leipzig 1902, 56 avait par lui-même conjecturé *Tarpeiae uota pudicitiae* (« dictum per irrisionem »). Ni Meusel ni J. P. Goold, « On Editing Propertius », dans N. Horsfall, ed., *Vir bonus discendi peritus. Studies in Celebration of Otto Skutsch's eightieth birthday*, London 1988, 33, ni Heyworth, *Cynthia*, 70-1, n'ont ressenti le besoin d'examiner la conformité à l'usage du sens qu'ils prêtent à la leçon qu'ils prônent, *uota*.

scaenicos... Libero deuotos). Il est donc douteux que *uota* puisse avoir le sens de *dedita* qu'appelle *ianua Patriciae uota Pudicitiae* = « dévouée à la Chasteté Patricienne ». Les « données historiques et topographiques » censées fonder la correction *Patriciae uota Pudicitiae* risquent de n'intéresser que l'historicité et la localisation du « sacellum » de la Chasteté Patricienne, si tant est qu'il y en eût jamais un. En effet, s'il faut revenir à *nota*, la correction *Patriciae* semble devoir être abandonnée, quoique Pasoli, son inventeur, l'ait conçue comme complément non de *uota*, comme on le croirait à lire Goold et Heyworth²³, mais de *nota*. Mais qui se satisfera de « porte connue de la Chasteté Patricienne » (datif) ? Nous ne sommes même pas sûr qu'il soit judicieux de se rabattre sur *patriciae nota pudicitiae*, « connue pour sa chasteté de patricienne » (génitif)²⁴. Nous avons accepté l'explication du texte transmis *Tarpeiae nota pudicitiae* par L. Deubner et nous ne croyons pas qu'elle soit « anacronistica alla luce del concorde orientamento degli editori moderni ». Ce « consensus doctorum » n'existe pas, puisque Fedeli 2021 recourt aux *cruces*²⁵.

Nous n'aurions pas dû mettre « inter cruces » *turpior* dans le « locus conclamatus » *nec tamen illa suae reuocatur parcere famae, | turpior et saecli uiuere luxuria* (1.16.11-12)²⁶. Il n'y aurait, en effet, que deux solutions possibles, soit déclarer le distique interpolé (Lachmann), soit garder le texte transmis « a condizione che si intenda correttamente lo zeugma che lega *reuocatur* ai due infiniti *parcere e vivere* (*non reuocatur ut parcat / non reuocatur ut non vivat*) ». Nous ne voyons ni comment une telle explication est possible ni pourquoi il faudrait se résoudre à admettre une interpolation, la suppression du distique retirant deux vers à un poème qui en compte autant (48) que celui avec lequel il rivalise, Catulle LXVII. L'hypothèse d'une corruption localisée est plus plausible²⁷, même si Heyworth admet l'interpolation et que Fedeli croie pouvoir expliquer le texte transmis.

Terminons cette brève mise au point, que nous pourrions étendre presque à perte de vue, sur un détail relatif à l'étonnante architecture complexe des vingt-quatre poèmes de la *monobiblos*. Sans compter le poème liminaire, vingt-trois pièces s'y répartissent en « dix diptyques, dont six (...) sont formés de composantes jointes et quatre (...) de composantes disjointes, et un triptyque (...) »²⁸. Après nous être longtemps interrogé sur ce qui avait pu inspirer une telle structure, nous suggérons, sous réserve de l'existence d'un modèle inconnu de nous ou d'une innovation totalement indépendante, que le jeune Propertius s'est inspiré de la disposition tantôt « simple » (juxtaposition)

²³ Goold, « On Editing Propertius », 33 ; Heyworth, *Cynthia*, 71.

²⁴ « *Nota* ('known for') is not impossible », dit Heyworth sans préciser s'il entend *patriciae pudicitiae*.

²⁵ Ciccarelli, « Il primo libro », 205 approuve Fedeli très vivement.

²⁶ Voir Ciccarelli, « Il primo libro », 201 : « L'autore, invece, si limita a collocare *turpior* tra *cruces*: se lo scopo di tale modo di procedere vuole essere quello di completare un testo ritenuto provvisorio grazie alle note critiche, è difficile che ciò possa avvenire per il v. 12 ».

²⁷ Voir *Monobiblos*, 235.

²⁸ Voir G. Liberman, « Remarques sur le premier livre des *Élégies* de Propertius », *RPh* 76, 2002, 50-3 ; *Monobiblos*, 57.

tantôt « entrelacée » des paires de strophes dans les κομμοί de la tragédie attique²⁹, dont l'élégiaque était, selon toute apparence, un lecteur assidu³⁰.

GAUTHIER LIBERMAN
Université Bordeaux Montaigne.
École Pratique des Hautes Études
gauthier.liberman@orange.fr.

²⁹ Voir P. Masqueray, *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, Paris 1895, 126-218. Le κομμός le plus complexe de la tragédie attique, celui des *Choéphores* 306-478, compte vingt-deux parties encadrées par un prélude et un finale anapestiques, si l'on suit U. von Wilamowitz, *Das Opfer am Grabe*, Berlin 1896, 186-7 ; *Aeschyli tragoediae*, Berlin 1914, 258 ; *Aeschylos. Interpretationen*, Berlin 1914, 205-210. Le poème liminaire et la *sphragis* encadrent vingt-deux pièces dans la *monobiblos* ; on aurait donc 3 x 8 parties dans le κομμός des *Choéphores* (trois personnages, Électre, Oreste, le chœur) et dans la *monobiblos* (six noms de personnages, le locuteur Properce, Cynthia, Bassus, Gallus, Ponticus, Tullus, en tenant compte du fait que le locuteur de la pièce XXI est ou semble être un autre Gallus que celui ou ceux qui apparaissent précédemment, cf. *Monobiblos*, 303-4).

³⁰ Bon exemple en 1.15.15-6 (*Monobiblos*, 224). Voir M. P. Pattoni, « Influssi della tragedia attica sull' elegia di Properzio », dans G. Bonamente, R. Cristofoli, C. Santini, eds., *I generi letterari in Properzio: modelli e fortuna*, Turnhout 2020, 231-76.